

DEMANDE D'ACTE(S) D'ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE PLENEUF VAL-ANDRE

Décret n°62 – 921 du 03 août 1962 modifié par le décret n°97 – 852 du 16 septembre 1997

NB : La réponse sera toujours transmise par voie postale. Tous les champs sont obligatoires.

Vous souhaitez obtenir un:

Acte de Naissance

Acte de Mariage

Acte de Décès

Qui a eu lieu le :

Jour _____ Mois _____ Année _____ à Pléneuf Val-André

Type d'acte :

Extrait avec filiation

Extrait sans filiation

Copie intégrale

Motif de la demande : _____

Nombre d'exemplaire(s) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TITULAIRE DE L'ACTE

Naissance : Nom _____ Prénoms _____

Père : Nom _____ Prénoms _____

Mère : Nom _____ Prénoms _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR ET ADRESSE D'EXPEDITION

Vous êtes :

Le titulaire de l'acte

Son époux(se)

Son père ou sa mère

Son fils ou sa fille

Nom _____ Prénoms _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville _____

Email pour informations complémentaires : _____

Signature du demandeur :

Formulaire à envoyer par courrier accompagné d'une enveloppe timbrée :

Mairie de Pléneuf Val-André

Service état-civil

31 rue de l'Hôtel de Ville BP 6

22 370 Pléneuf-Val-André

Formulaire à scanné à envoyer sur :

aff-generales@pleneuf-val-andre.fr